

Groupe d'échanges

10 mars 2011

Présentation des mesures RGPP du MEDDTL

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



ACTUALITES DE LA RGPP AU MEDDTL

I. Les réformes RGPP au MEDDTL

II. Les mesures clôturées en 2010 et les mesures qui seront clôturées en 2011

III. Les mesures en cours d'exécution

LES REFORMES RGPP AU MEDDTL



Les réformes RGPP du MEEDTL

=> **A la suite du comité de suivi du 15 février 2011, le MEDDTL porte 33 mesures RGPP** dont 2 mesures de simplification et 1 mesure « accélérateur ».
13 mesures sont des mesures nouvelles.

=> **Réduction d'environ 5800 ETP sur le BG et 500 sur le BACEA sur la période 2009-2013.**

=> Depuis le remaniement ministériel du 16 novembre 2010, la **réforme des modalités d'examen du permis de conduire** est intégrée dans le portefeuille des mesures du MIOMCTI.



**LES MESURES CLOTUREES EN 2010
ET
LES MESURES QUI SERONT CLOTUREES
EN 2011**

Mesures RGPP clôturées

→ Clôture de 4 mesures RGPP dans la loi de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2009 :

- Refondation de l'administration centrale
- Amélioration de la programmation et des procédures de choix des grands programmes d'investissement
- Mise en place d'une meilleure articulation du fonctionnement des DIR en cas de crise avec les zones de défense
- Mission de réflexion sur les missions et les carrières des ingénieurs publics

Mesures RGPP qui seront clôturées



Clôture prévue de 5 mesures dans la loi de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2010 :

- Création des DDT et des DREAL
- Fusion des corps des IPC et des IGREF (IPEF)
- Finalisation des avenants “Grenelle environnement” aux contrats d'objectifs des opérateurs
- Amélioration de la gouvernance du marché du logement social en mutualisant les ressources financières entre organismes HLM, en généralisant le conventionnement global
- Etude de l'opportunité de créer un établissement public des espaces naturels protégés

LES MESURES EN COURS D'EXECUTION



— Les axes des réformes

Les réformes RGPP portées par le MEDDTL s'articulent autour de 6 axes :

- Faire évoluer l'organisation et les missions des services du ministère
- Rationaliser l'organisation et les missions de certains opérateurs
- Simplifier les procédures pour les usagers
- Faire évoluer la politique du logement
- Conforter la transition vers une société du développement durable
- Rationaliser la gestion des infrastructures publiques

Faire évoluer l'organisation et les missions des services du ministère

→ Optimisation de l'efficience des fonctions support (CMPP du 4 avril 2008 et 30 juin 2010)

=> **Objectif** : structurer de façon plus efficiente les fonctions supports dans les services déconcentrés.

→ Optimisation de l'efficience de l'administration centrale (CMPP du 30 juin 2010)

Mesure mise en oeuvre en 2012 et 2013.

Faire évoluer l'organisation et les missions des services du ministère

➔ **Amélioration de la performance de la DGAC** (CMPP du 30 juin 2010)

=> **Objectifs :**

Evolution du secteur de la navigation aérienne

Evolution du secteur de la formation (fusion ENAC/SEFA)

Rationalisation et mutualisation des fonctions support

=> Dialogue social interne à la DGAC.

➔ **Réorientation de l'activité des CETE** (CMPP du 4 avril 2008 et 30 juin 2010)

=> **Objectif** : réduction des activités routières, développement de nouvelles compétences orientées développement durable.

=> Dialogue social

Faire évoluer l'organisation et les missions des services du ministère



Suppression progressive de l'ingénierie publique concurrentielle (CMPP du 4 avril 2008)

=> **Objectif** : cesser d'assurer les missions de l'ingénierie publique dans le champ concurrentiel. Redéploiement d'une partie des moyens dégagés vers des missions nouvelles ou à conforter.

=> Les DDT/M continuent à assurer les missions d'ingénierie effectuées dans le cadre de l'**ATESAT**



Faire évoluer l'organisation et les missions des services du ministère



Réforme du secrétariat des commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité (CCDSA) (CMPP du 30 juin 2010)

=> **Objectif** : recentrage des missions et redéploiement d'agents du MEDDTL :

- Retrait des visites périodiques de sécurité des ERP et des visites de sécurité dans le cadre des procédures d'ouverture des ERP.
- Maintien de la participation aux réunions de la sous-commission sécurité.
- Redéploiement d'une partie des agents sur les missions d'accessibilité.

Rationaliser l'organisation et les missions de certains opérateurs



Rapprochement entre polices de l'eau (ONEMA) et de la nature (ONCFS) (CMPP du 4 avril 2008)

=> **Objectif** : renforcer l'efficacité et la cohérence de la police environnementale en rapprochant les services départementaux de l'ONCFS et de l'ONEMA, au service d'une politique commune de contrôle.

=> Bilan et évaluation de l'expérimentation menée dans 13 départements d'un rapprochement des polices environnementales : définition des modalités de la généralisation.

Rationaliser l'organisation et les missions de certains opérateurs

➔ **Mutualisation d'une partie des moyens des agences de l'eau avec l'ONEMA** (CMPP du 4 avril 2008)

=> **Objectif** : mutualisation et rationalisation de la gestion des données et autres fonctions support entre l'ONEMA et les 6 agences de l'eau.

=> Dialogue social interne aux établissements.

➔ **Réforme de l'organisation territoriale de Météo France** (CMPP du 11 juin 2008)

=> **Objectif** : révision progressive des implantations départementales de Météo France compte tenu des évolutions technologiques.

=> Dialogue social interne à l'établissement.

Rationaliser l'organisation et les missions de certains opérateurs



Rationalisation de l'organisation de Voies navigables de France (CMPP du 4 avril 2008)

=> **Objectifs** : Modernisation du réseau fluvial géré par VNF en adaptant les niveaux de service et d'investissement aux enjeux des axes (nouvelle hiérarchisation du réseau). VNF sera doté de moyens et de leviers de gestion propres.

=> Dialogue social en cours.

Rationaliser l'organisation et les missions de certains opérateurs

Intégration de l'Inventaire national forestier (IFN) dans l'Institut géographique national (IGN) (CMPP du 30 juin 2010)

=> **Objectif** : Intégration, en janvier 2012, de l'IFN à l'IGN dans un cadre de dynamisation de la gestion forestière.

=> Co-tutelle du MAAPRAT et du MEDDTL, ce dernier ayant la tutelle principale.

=> Préfiguration en 2011 par le directeur général de l'IGN.

=> Dialogue social interne aux deux établissements.

Rationaliser l'organisation et les missions de certains opérateurs

Optimisation de la gestion, du financement et de la gouvernance de l'IFP Energies Nouvelles (CDS du 15 février)

=> Audit IGF de novembre 2009 à mars 2010.

=> **9 recommandations axées sur 3 axes :**

=> Efficience

=> Financement

=> Gouvernance

=> **Contrat d'objectifs** en cours de signature par les ministres chargés de l'écologie et de l'énergie.

Simplifier les procédures pour les usagers

➔ Dématérialisation de la déclaration d'intention d'aliéner (*mesure de simplification*)

=> **Objectif** : permettre d'échanger de façon dématérialisée les informations entre les principales collectivités territoriales et les notaires.

=> Expérimentation en cours

➔ Amélioration du déroulement des procédures relatives aux ICPE (*mesure de simplification*)

=> **Objectif** : réduire les délais d'instruction, alléger les dispositifs et faciliter les contacts entre les entreprises et l'administration (rapport de Mme De La Raudière « Simplification de la réglementation et l'amélioration de la compétitivité industrielle » d'octobre 2010).

Simplifier les procédures pour les usagers



Modernisation de l'application du droit des sols (ADS) (CMPP du 30 juin 2010)

-

=> Prolongement de la réforme de l'urbanisme initiée en 2007.

=> **Objectifs :**

Évolutions juridiques :

=> simplification des procédures d'ADS

=> refonte de la fiscalité de l'urbanisme

Dématérialisation de l'instruction :

=> construction d'une information géomatique de l'application du droit des sols

=> dématérialisation de certains documents support d'instruction (PLU, SUP)

Évolution organisationnelle:

=> ré-ingénierie des processus d'instruction

=> professionnalisation de la filière

=> ouverture de l'INFO CENTRE



Simplifier les procédures pour les usagers

→ **Poursuite de la réforme du numéro unique de logement social**
(CMPP du 30 juin)

=> Mise en place d'un **formulaire de demande de logement social unique** sur tout le territoire (depuis octobre 2010).

=> Mise en place d'un **nouveau système informatique d'enregistrement** (à partir de fin mars 2011).

Simplifier les procédures pour les usagers

→ - L'optimisation des processus de délivrance des titres de navigation (*mesure accélérateur*)

=> **Objectif** : optimiser les processus de délivrance des titres de navigation maritime.

Faire évoluer la politique du logement

➔ Amélioration de la mobilité dans le parc HLM, en abaissant le plafond de ressource, en expérimentant le loyer progressif en fonction des revenus, en relevant les surloyers (CMPP du 4 avril 2008)

=> **Objectif** : renforcer la vocation d'accueil privilégié des populations défavorisées du parc social.

=> Plafond de ressources HLM abaissé de 10%

=> Expérimentation d'un loyer progressif en fonction des revenus

=> Paiement d'un surloyer pour les ménages dépassant de 20% le plafonnement de ressources.

➔ Rénovation du 1% logement et de sa gouvernance en vue de réorienter l'utilisation des crédits et de limiter les coûts de gestion (CMPP du 4 avril 2008)

=> Les interventions à caractère social sont renforcées dans l'emploi des fonds du 1% logement

Conforter la transition vers une société du développement durable


→ Révision des dépenses fiscales pour améliorer leur performance environnementale (CMPP du 12 décembre 2007)

=> **Objectif** : améliorer la performance environnementale des mesures fiscales, notamment pour promouvoir la performance énergétique des logements neufs et anciens, internaliser davantage les coûts associés au transport routier, etc.

→ Evolution du rôle de l'Ademe comme opérateur de la transition environnementale (CMPP du 4 avril 2008)

=> Audit de l'IGF en cours

Conforter la transition vers une société du développement durable



Mise en place d'une procédure du débat public sur le schéma d'une "gouvernance à 5" (CMPP du 4 avril 2008)

=> **Objectif** : mettre en place une consultation sur le mode de la "gouvernance à 5" pour tout projet d'investissement de l'Etat.



Crédit d'impôt développement durable (CIDD) : renforcer le pilotage du dispositif (CDS du 15 février 2011)

=> **Objectif** : orienter annuellement le dispositif sur les technologies les plus performantes afin de garantir l'efficience de la dépense publique.

Rationaliser la gestion des infrastructures publiques

→ Orientation des tarifs sur les coûts d'infrastructures de RFF (CMPP du 4 avril 2008)

- => **Objectif** : assurer une meilleure couverture des coûts d'infrastructures par les recettes de péage
- => Signature du contrat de performances Etat – RFF pour 2008-2012 le 3 novembre 2009

→ Création d'une autorité de régulation des activités ferroviaires (ARAF) (CMPP du 12 décembre 2007)

=> **Objectif** : création d'une autorité administrative indépendante chargée de la régulation de l'accès au réseau ferroviaire, ayant des pouvoirs d'investigation et de sanctions.

=> Création de l'ARAF par la loi du 8 décembre 2009 relative à l'organisation et à la régulation des transports ferroviaires.

Rationaliser la gestion des infrastructures publiques

Simplification de la réglementation relative aux réseaux publics d'électricité (CMPP du 30 juin 2010)

=> **Objectif** : Extension du champ du régime déclaratif très simplifié. Instruction résiduelle des dossiers et animation des relations entre les autorités organisatrices et ERDF par les DREAL.

=> Refonte du cadre juridique devenu obsolète.

Réorganisation des services d'ingénierie routière (CMPP du 30 juin 2010)

=> **Objectif** : Les SIR sont réorganisés pour constituer des pôles techniques, dotés d'une taille critique et des compétences nécessaires, adaptés aux enjeux des travaux routiers, en identifiant les missions prioritaires et en évaluant les plans de charge et les besoins locaux.